



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GENIE CIVIL (INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION OU INGENIEUR ARCHITECTE) POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

Réf. : PP1-COM-EDP-08

1. Le Millennium Challenge Corporation ("MCC") et le Gouvernement du Bénin ont signé le 9 Septembre 2015, un accord de subvention pour le Défi du Millénaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Bénin (Compact du Bénin) pour un montant de 375 000 000 USD. Le Gouvernement du Bénin, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II » ou « Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualification. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.
2. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir :
 - Projet de réformes politiques et de renforcement institutionnel ;
 - Projet de production d'électricité ;
 - Projet de Distribution d'électricité ;
 - Projet d'accès à l'électricité hors réseau.

De plus amples informations sur MCC et le Programme de MCA-Benin II sont disponibles sur les sites Web ci-après : www.mcc.gov et www.mcabenin2.bj.

3. Dans le cadre des activités du projet Distribution d'Electricité, il est prévu la **construction d'un centre national de conduite et de contrôle (CNCD ou Dispatch center)** moderne, susceptible de gérer plus efficacement le réseau de distribution de la SBEE, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables. Ce projet s'exécutera en deux volets : (i) la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et logiciels du centre de conduite (SCADA/DMS/Télécoms, etc.) y compris l'assistance à l'exploitation sur une durée de deux ans ; et (ii) la conception et la construction des bâtiments devant abriter les équipements.

4. L'évaluation des offres relatives à la conception et la construction des bâtiments devant abriter les équipements du centre de conduite se fera par un Panel d'évaluation des offres composé de cinq (05) membres dont un Expert en Génie Civil. Le recrutement de cet Expert/panéliste est l'objet de cette Demande de qualification.
5. Cette Demande de Qualification est conforme à l'Avis Général de Passation de Marché N°1 du Compact publié sur dgMarket le 16 Octobre 2017, le site Internet de l'Entité MCA-Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 17 Octobre 2017, UNDB Online le 18 Octobre 2017 et dans les journaux locaux «la Nation » le 19 Octobre 2017 et le Matinal le 23 Octobre 2017.
6. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les **Consultants Individuels** intéressés à déposer leur dossier de qualification pour cette prestation de services.

De plus amples informations sur les services à fournir par le Consultant figurent dans les Termes de référence de la mission joints à la présente demande de qualification en **Annexe B**.

7. La demande de candidature est ouverte à toutes les personnes éligibles ("Consultant Individuel") qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
8. Le Consultant individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

🚩 Formation de base du Consultant (20 points)

Le Consultant doit avoir le diplôme et le titre d'Ingénieur (niveau BAC+5) dans un domaine pertinent (p.ex. **Génie Civil en Construction/Ingénieur Architecte** ou autre domaine pertinent).

🚩 Expérience professionnelle (80 points)

Les expériences suivantes sont requises du Consultant :

- Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle post-diplôme dans son domaine d'expertise :
 - ✓ Un minimum de dix (10) années d'expérience générale acquise dans la conception, la réalisation et/ou le suivi de la construction de bâtiments publics ou privés ;
 - ✓ Au moins deux (02) références spécifiques récentes (5 ans maximum) en conception, réalisation et/ou suivi de la construction de bâtiments à usage industriel hautement sécurisé.
- Attester d'une expérience pertinente dans l'évaluation d'offres techniques dans le cadre de projets de nature et de taille comparable au présent marché.
- Avoir des expériences en Afrique sub-saharienne.
- Maîtriser la langue française.

N.B. : *une expérience spécifique dans le cadre de Programmes financés par MCC constitue un atout.*

La note minimale requise pour être retenu est de 80/100

9. Le Consultant individuel qui obtient le meilleur score sera invité à soumettre une proposition financière et à négocier le contrat. La négociation pourra se faire en personne à Cotonou ou par téléphone (dans le cas d'expert non résident au Bénin).
10. Au cas où les négociations ne seraient pas concluantes avec le consultant classé premier, MCA-Bénin II se réserve le droit de passer au consultant suivant – pour autant qu'il ait obtenu le score minimum de qualification.
11. Le dossier de candidature doit être composé des formulaires joints en **Annexe A** à la présente Demande de Qualification, dûment complétés par le consultant. :
- Formulaire 1 : Lettre de soumission
 - Formulaire 2 : Curriculum Vitae (CV)
 - Formulaire 3 : Expérience du Consultant
 - Formulaire 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

12. Les consultants Individuels peuvent soumettre leur dossier de qualification en version électronique ou en version papier comme suit :

- Format électronique, à soumettre à l'adresse ci-après :

info-benin@charleskeandall.com; copie à info@mcabenin2.bj

- Format Papier, en quatre (04) exemplaires (01 original et 03 copies) ; l'ensemble de ces exemplaires est à placer dans une enveloppe sur laquelle il est clairement indiqué : « **RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GENIE CIVIL (INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION OU INGENIEUR ARCHITECTE) POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE** » à déposer à l'adresse indiquée ci-dessous :

MCA-Bénin II

Agence de la Passation des Marchés

3ième étage

Immeuble KOUGBLENOU, Domaine de l'OCBN

Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral

13. La date limite du dépôt des dossiers de qualifications, quelle que soit l'option choisie (dépôt physique ou par voie électronique), est fixée **au 15 décembre 2017 à 10 h 00, heure de Cotonou**. Les dossiers de qualification reçus au-delà du délai limite ne seront pas pris en considération.

N.B. Afin d'éviter tout retard lors du dépôt du dossier en main propre, nous invitons les soumissionnaires à tenir compte du temps nécessaire aux formalités d'admission dans les bureaux de MCA-Bénin II. Prévoir environ 15 minutes.



Gabriel DEGBEgni
Coordonnateur National

Annexes

Annexe A, Formulaire de soumission 5
Annexe B, Termes de référence 11

Annexe A, Formulaire de soumission

Formulaire 1 : Modèle de lettre de soumission du dossier de qualification

(Lieu, Date).....

Réf.: PP1-COM-EDP-08

Objet : RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GENIE CIVIL (INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION OU INGENIEUR ARCHITECTE) POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

À

Monsieur le Coordonnateur National
Millennium Challenge Account (MCA-Bénin II)
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
E-mail : info-benin@charleskendall.com; copie à info@mcabenin.bj
COTONOU

Monsieur le Coordonnateur National,

Je soussigné(e) offre de fournir à MCA-BENIN II les services en objet.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon CV aux fins de ma sélection au titre de prestataire de services (« consultant individuel ») pour la mission en objet.

Je suis conscient(e) que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute proposition que vous recevez.
Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National l'expression de ma considération distinguée.

Signature : _____
Nom : _____
Titre : _____
Adresse : _____

Formulaire 2 : Modèle de Curriculum Vitae (CV)

1.	Poste proposé	EXPERT EN GENIE CIVIL (INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION OU INGENIEUR ARCHITECTE) POUR PARTICIPER AU PANEL D’EVALUATION DES OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING DE DISTRIBUTION D’ELECTRICITE DE LA SBEE			
2.	Nom du consultant	[[insérer le nom en toutes lettres]			
3.	Date de naissance	[Insérer date de naissance]	Nationalité	[Insérer nationalité]	
4.	Niveau d’études	[Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées du Consultant ainsi que le nom des établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les dates d’obtention.]			
5.	Affiliation à des Associations Professionnelles				
6.	Autres formations	Indiquer autres formations reçues/ diplôme(s) au-delà de la licence]			
7.	Pays où le consultant travaillé	[Donner la liste des pays où le personnel a travaillé au cours des 10 dernières années] :			
8.	Langues	[Indiquer pour chaque langue le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]			
		Langue	Parlée	Lue	Écrite
9.	Expérience professionnelle	[En commençant par son poste actuel, indiquer par ordre chronologique décroissant les emplois occupés par l’employé depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous au point 11), donner les dates, le nom de l’employeur et le poste occupé.]			
		De [année] :	À [année] :		
		Employeur :			
		Poste(s) occupé(s) :			
10.	Détail des tâches attribuées	Participation à un panel d’évaluation en tant que spécialiste en systèmes de communication appliqués au dispatch électrique.			
11.	Expérience de l’employé qui illustre le mieux sa capacité à assumer les tâches attribuées	[Parmi les missions auxquelles le Consultant a pris part, donner les informations suivantes pour les missions qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du Consultant pour les tâches mentionnées au point 10]			
		Nom du projet ou de la mission :			
		Année :			
		Lieu :			
		Client :			
		Projet principal :			
		Poste occupé :			
		Tâches et activités exécutées :			

Référence :

[Indiquer au moins trois références différentes ayant une bonne connaissance du travail du Consultant. Inclure le nom de chaque référence, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel.] [MCA-Bénin II se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références apportées, en particulier pour les interventions dans les projets financés par la MCC.]

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), certifie, en mon âme et conscience, que ce CV me décrit correctement, ainsi que mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement constituera un motif de disqualification, ou de renvoi, dans le cas où je serais engagé(e).

Signature du Consultant			
Jour/mois/année			

NOTA :

Le Consultant devra joindre toutes les preuves des expériences professionnelles et autres informations contenues dans le Curriculum vitae ainsi que la photocopie de toutes autres pièces pouvant permettre d'apprécier ses qualifications et son expérience.

FORMULAIRE 3 : Expérience du Consultant

[Conformément au format ci-dessous, fournir les informations pour chaque mission pertinente pour laquelle le consultant Individuel, était juridiquement engagé contractuellement, pour l'exécution de services de consultants similaires. Le dossier de qualification doit démontrer que le Consultant Individuel dispose d'une expérience avérée dans l'exécution de projets similaires.]

[20 pages maximum.]

Nom de la Mission :	Valeur approximative du marché (en Francs CFA) :
Pays : Lieu dans le pays :	Durée de la mission (en jours ou mois) :
Nom du Client :	Nombre total d'employés-mois ayant participé à la Mission :
Adresse :	Valeur approximative des services offerts au titre du marché (en Francs CFA) :
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre de professionnels-mois fournis par les consultants associés :
Noms des consultants associés/associés, le cas échéant :	Nom des cadres professionnels senior impliqués et fonctions occupées (indiquer les principaux postes, par ex. Directeur/animateur, Chef d'équipe) :
Décrire le projet :	
Services effectivement fournis par votre personnel dans le cadre de la mission :	

NB : Joindre à chaque fiche remplie une copie certifiée de l'Attestation de bonne exécution concernée

Le Consultant Individuel : _____

FORMULAIRE 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

(A remplir par le Consultant)

Nom du Consultant Individuel :

Réf. : PP1-COM-EDP-08

Objet : RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GENIE CIVIL (INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION OU INGENIEUR ARCHITECTE) POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

Je soussigné(e) affirme par ceci, sous peine de la loi que :

- Je n'ai jamais été impliqué par le passé dans la fourniture de services consultant, la fourniture de service de non consultant, la réalisation des travaux ou la fourniture d'équipements sur lesquelles porte la mission de consultance objet de ce processus.
De même,
- Je n'ai pas été impliqué(e) par le passé dans une mission qui de par sa nature présente une situation de conflit d'intérêt avec la mission objet de ce processus.
- Je n'ai aucune relation d'affaire ni familiale avec un personnel de MCA-Bénin II, directement ou indirectement impliqué dans : (i) la préparation des Termes de Références ou spécifications techniques objet de la présente acquisition ; (ii) le processus de sélection ; (iii) la supervision du contrat.

Nom du Consultant Individuel

Signature

Date

Annexe B, TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GENIE CIVIL (INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION OU INGENIEUR ARCHITECTE) POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

Table des matières

I.	CONTEXTE	11
I-1	MCC et le Gouvernement du Bénin	11
I-2	Objectifs du projet Dispatching	11
I-3	Contexte de l'évaluation des offres relatives à la construction des bâtiments du Dispatching.....	12
II.	DESCRIPTION SUCCINCTE DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING	13
II.1	Bâtiments du Dispatching Principal d'Akassato.....	13
II.2	Bâtiments du centre de repli de Bohicon	14
II.3	Principales fonctionnalités des Bâtiments.....	14
II.4	Définition du concept de sécurité des Bâtiments.....	15
III.	OBJECTIFS DE LA MISSION DE L'EXPERT	17
IV.	RESULTATS ATTENDUS.....	17
V.	ETENDUE DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT	17
V-1	Aperçu de l'étendue des services à fournir par le Consultant.....	17
V-2	Etendue des services du Panel.....	18
V-3	Responsabilités du Consultants	18
VI.	NATURE ET CALENDRIER DES LIVRABLES.....	19
VII.	MOYENS LOGISTIQUES ET INFORMATIONS À FOURNIR PAR MCA-BENIN II	19
VIII.	ORGANISATION DU PANEL.....	20
IX.	QUALIFICATIONS DU CONSULTANT	20
X.	DURÉE DE LA MISSION	20
XI.	CRITERES D'EVALUATION.....	21

I. CONTEXTE

I-1 MCC et le Gouvernement du Bénin

Le 09 septembre 2015, agissant au nom du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé avec le Gouvernement du Bénin un deuxième Accord de Don (Compact) essentiellement axé sur l'énergie électrique. L'Accord de Don est constitué d'une subvention du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique d'un montant de 375 millions de dollar américain et d'une contrepartie nationale d'un montant de 28 millions de dollar US. Son objectif est de renforcer les capacités de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), d'attirer l'investissement du secteur privé, et de financer les investissements en infrastructures dans le domaine de la production et de la distribution d'électricité de même que l'électrification hors-réseau au profit des ménages pauvres et non desservis.

L'Accord de Don du Bénin sera mis en œuvre pendant une période de cinq ans à partir de l'entrée en vigueur¹ intervenue le 22 juin 2017. Une entité dénommée Millennium Challenge Account-Bénin II (« MCA-Bénin II » ou « MCA »), est chargée de mettre en œuvre le programme de l'Accord de Don. MCA-Bénin II est une personne morale de droit béninois placée sous la supervision d'un Conseil d'Administration composé de membres issus des secteurs public et privé et qui devra rendre compte de sa gestion au Président de la République du Bénin.

Ce programme est organisé essentiellement autour de quatre projets à savoir :

- Réformes des politiques et renforcement des institutions
- Production d'électricité
- Distribution d'énergie électrique y compris sa composante « Dispatching »
- Accès à l'électricité hors-réseau.

I-2 Objectifs du projet Dispatching

Le projet Distribution d'Électricité permettra de moderniser les infrastructures de distribution d'énergie électrique du Bénin en vue d'étendre la capacité du réseau à satisfaire la croissance future, améliorer sa fiabilité, et réduire les pertes et les coupures d'électricité. Il contribuera également à moderniser et à densifier le réseau desservant Cotonou, la capitale économique de même que des réseaux régionaux sélectionnés, pour compléter les propositions d'investissements dans la production solaire. Sur le plan national, il appuiera la **construction d'un centre national de conduite et de contrôle (CNCD ou Dispatch center)** moderne, susceptible de gérer plus efficacement le réseau de distribution de la SBEE, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables.

Le Dispatching sera un outil moderne permettant à la SBEE d'améliorer de manière substantielle ses performances dans la gestion satisfaisante de son réseau de distribution et de sa clientèle.

La mise en place par MCA-Bénin II du CNCD pour le compte de la SBEE vise les objectifs stratégiques suivants :

- ✓ permettre un contrôle et un suivi fiables et en temps réel des sous-stations 63kV, 33kV, 20kV, 15kV et 11kV constituant les points d'interconnexion entre les réseaux de transport et de distribution du Bénin ;

¹ La période de mise en œuvre de l'Accord de Don quinquennal du MCC commence avec l'entrée en vigueur du Programme.

- ✓ coordonner et surveiller les opérations de commutation des réseaux moyenne tension des différentes régions ;
- ✓ faire la régulation de la moyenne tension dans les sous-stations 63kV, 33kV, 20kV, 15kV et 11kV ;
- ✓ collecter les données réelles et historiques fiables du réseau de distribution et des installations liés, pour une meilleure planification opérationnelle ;
- ✓ gérer efficacement la charge sur les réseaux de distribution moyenne tension ;
- ✓ maîtriser les prévisions de la demande et mieux gérer l'adéquation offre/demande ;
- ✓ garantir la sécurité et la stabilité du réseau de distribution moyenne tension en prévision des évolutions attendues des systèmes d'alimentation des centrales de production d'énergie renouvelable, notamment les centrales solaires photovoltaïques à construire et à raccorder au réseau de distribution de la SBEE par le Programme.

En raison des extensions prévues, des restructurations du secteur en cours dans la sous-région et de la prochaine mise en place d'un marché sous-régional de l'électricité, la supervision du réseau, la coordination et l'exécution des opérations de commutation, le contrôle de la tension, l'évaluation de la sécurité du réseau et son exploitation économique seront les principales fonctions du futur dispatching à construire.

I-3 Contexte de l'évaluation des offres relatives à la construction des bâtiments du Dispatching

La mise en œuvre du projet Dispatching se fera en deux contrats distincts notamment :

- un contrat pour la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et logiciels du centre de conduite (SCADA/DMS/Télécoms, etc.) puis l'assistance à l'exploitation sur une durée de deux ans ;
- un contrat pour la conception et la construction des bâtiments devant abriter les équipements objet du premier contrat : il s'agit des bâtiments du dispatching principal à Akassato (en offre de base) et de ceux de son repli à Bohicon (en option).

Le marché relatif à la conception-construction des bâtiments sera conçu et exécuté suivant le standard **FIDIC «Yellow Book for Design-Build without Pre-Qualification» de MCC.**

Les équipements à déployer dans le cadre du projet Dispatching seront installés dans le centre de contrôle principal à Akassato (une banlieue nord de la Commune d'Abomey-Calavi), dans le centre de contrôle de repli à construire à Bohicon (dans l'enceinte de la Direction Régionale Zou-Colline de la SBEE), ainsi que dans les 55 sous-stations à raccorder à ces deux centres via un réseau de télécommunication bâti principalement autour du réseau à fibres optiques de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et accessoirement sur le réseau national à fibre optique.

Les Termes de référence pour la sélection du Contractant en charge de la conception-construction bâtiments du dispatching ont été élaborés par MCA-Bénin II avec l'appui d'experts de MCC.

L'évaluation des offres de ce marché se fera par un Panel technique d'évaluation de cinq (05) membres dont au moins un Expert externe.

A travers la présente demande de qualification, MCA-Bénin II recherche la prestation d'un Consultant Individuel, **Expert en conception-construction d'édifices à usage industriel hautement sécurisés**, pour participer au panel d'évaluation des offres du projet de construction des bâtiments Dispatching de la SBEE.

Tout Consultant individuel justifiant de l'expertise visée ci-dessus est éligible à la présente consultation.

II. DESCRIPTION SUCCINCTE DES BÂTIMENTS DU DISPATCHING

Le nouveau CNCD de la SBEE doit être conçu pour couvrir entièrement les besoins actuels et futurs du réseau de distribution d'énergie électrique du Bénin. Il doit pour ce faire avoir les caractéristiques principales ci-après :

II.1 Bâtiments du Dispatching Principal d'Akassato

Les locaux des bâtiments présenteront des caractéristiques générales décrites comme suit :

Les superficies minimales requises pour chacun des locaux du Centre principal sont récapitulées dans le présent tableau.

N°	NOM DU LOCAL	SUPERFICIE (m ²)
0	COULOIRES DE CIRCULATION	à préciser
1	SALLE DE CONDUITE	30 m ²
2	SALLE DE REUNION / GESTION DE CRISE	30 m ²
3	LOCAL TECHNIQUE D'INGENIERIE	25 m ²
4	SALLE DE FORMATION ET D'ENTRAINEMENT	16 m ²
5	SALLE SERVEURS ET TELECOM	16 m ²
6	SALLE DES ALIMENTAIONS (UPS + BATTERIES + CHARGEURS)	20 m ²
7	LOCAL GROUPES DIESEL SECOURS	à préciser
8	POSTE MT/BT	à préciser
9	ESPACE CUISINE ET REPAS	12 m ²
10.1	SALLE D'EAU + VESTIAIRE FEMMES	7 m ²
10.2	SALLE D'EAU + VESTIAIRE HOMMES	7 m ²
11	MAGASIN POUR PIÈCES DE RECHANGE	25 m ²
12	MAGASIN DIVERS	16 m ²
13.1	BUREAU N°1	à préciser
13.2	BUREAU N°2	à préciser
13.3	BUREAU N°3	à préciser
14	SALLE DE REUNION	25 m ²
15	RESIDENCE	à préciser
16	ACCUEIL / RECEPTION	5 m ²
17	PARKING	à préciser
18	ESPACES VERTS AMENAGES	à préciser

NB : les dimensions données dans le tableau ci-dessus sont indicatives; il revient au Constructeur, lors de la phase de conception détaillée, d'obtenir du Fournisseur du système SCADA/DMS, les dimensions réellement requises pour chacun des locaux devant accueillir des équipements techniques.

II.2 Bâtiments du centre de repli de Bohicon

Ce bâtiment sera construit dans l'enceinte de la Direction Régionale Zou-Coline de la SBEE. Les superficies minimales requises pour chacun des locaux du centre de repli sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

N°	NOM DU LOCAL	SUPERFICIE (m ²)
1	COULOIRS DE CIRCULATION	à préciser
2	SALLE DE CONDUITE	20 m ²
3	SALLE DE REUNION / GESTION DE CRISE	20 m ²
4	LOCAL TECHNIQUE D'INGENIERIE	16 m ²
5	SALLE SERVEURS ET TELECOM	16 m ²
6	ESPACE CUISINE ET REPAS	12 m ²
7	SALLE D'EAU + VESTIAIRE HOMMES	7 m ²
8	SALLE D'EAU + VESTIAIRE FEMMES	7 m ²
9	SALLE DES ALIMENTAIONS (UPS + BATTERIES + CHARGEURS)	20 m ²
10	LOCAL GROUPES DIESEL SECOURS	à préciser
11	POSTE MT/BT	à préciser
12	MAGASIN POUR PIÈCES DE RECHANGE	25 m ²
13	BUREAUX	à préciser
14	SALLE DE REUNION	20 m ²
15	RECEPTION / ACCUEIL	5 m ²
16	PARKING	à préciser

NB : les dimensions données dans le tableau ci-dessus sont indicatives ; il revient au Constructeur, lors de la phase de conception détaillée, d'obtenir du Fournisseur du système SCADA/DMS, les dimensions réellement requises pour chacun des locaux devant accueillir des équipements techniques.

II.3 Principales fonctionnalités des Bâtiments

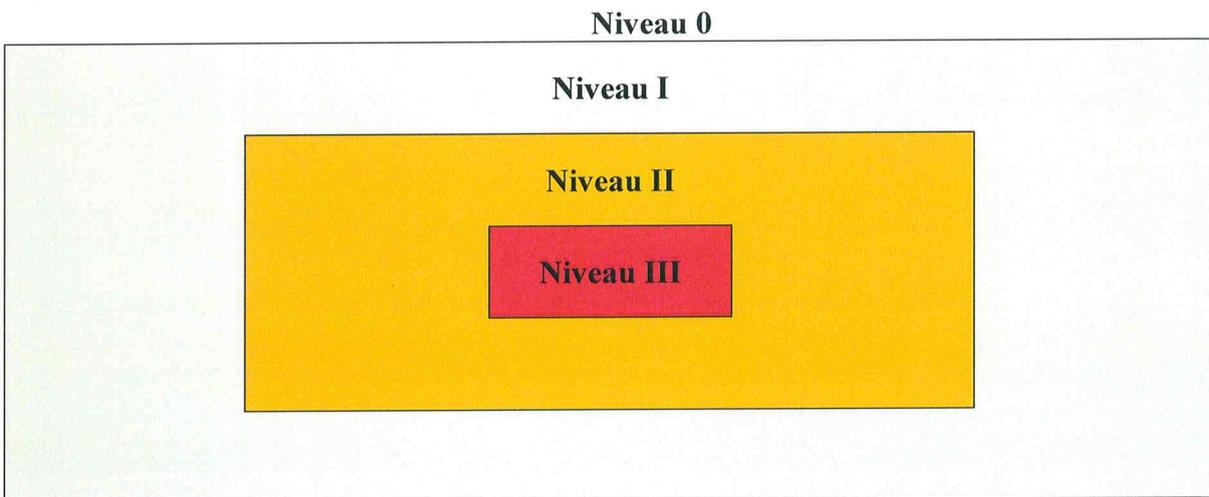
Chacun des deux bâtiments devant abriter les centres de conduite comprendront les installations et équipements suivants :

- Le réseau informatique et les serveurs et poste de pilotage du réseau de distribution de la SBEE (entre 15 et 20 ordinateurs) ;
- La salle de commande avec le grand mur d'images (env. 5,5 x 3 m) ;
- La salle de formation équipée d'un simulateur avec trois postes de travail à trois écrans chacun et d'un mur d'image à écran de taille moyenne (à Akassato uniquement) ;
- La salle de gestion de crise (utilisable comme salle de réunion) ;
- Des bureaux pour le personnel (encadrement et staff) ;

- Des équipements de télécommunication auxquels aboutissent la fibre optique venant de tous les 55 sous-stations ;
- L'atelier d'énergie assurant l'alimentation sans interruption des équipements (redresseurs, onduleurs, batteries, armoires de répartition courant alternatif et courant continue) ;
- Un local pour les groupes diesels secours ;
- Une cabine MT/BT abritant le transformateur d'alimentation ;
- Un magasin pour pièces de rechange ;
- Un magasin de stockage de divers matériels ;
- Une cuisine avec salle repas équipées ;
- Des toilettes et vestiaires ;
- Un système de contrôle d'accès sécurisé ;
- Un système de détection/protection incendie ;
- Le site d'Akassato sera relié au réseau de télécommunication par la fibre optique provenant de Maria-Gléta et de Védoko et débouchant dans la future sous-station SBEE d'Akassato située dans la même enceinte (projet AFD) ;
- Le site de Bohicon sera relié au réseau de télécommunication par le lien à fibre optique de la SBEE entre ce site et le poste de Djimè.

II.4 Définition du concept de sécurité des Bâtiments

Le concept de sécurité des bâtiments du Dispatching est défini en trois zones de sécurité schématisées comme suit :



Les commentaires explicatifs sur ce schéma sont présentés dans le tableau ci-dessous :

NIVEAU	SITUATION	DISPOSITIONS SECURITAIRES POUR L'ACCÈS
Niveau 0	En dehors domaine de la SBEE sur le site du centre de contrôle	Caméras de surveillance
Niveau I	Dans le domaine clôturé de la SBEE sur le site du centre de contrôle, mais à l'extérieur du bâtiment du CC	Protégé par des clôtures et des caméras de surveillance. L'entrée n'est possible que par une porte sécurisée avec un badge d'accès pour le personnel autorisé, ou par interphone et caméra de surveillance en liaison avec l'agent de sécurité (à la réception)
Niveau II	À l'intérieur du bâtiment du CC	Protégé par baies ou fenêtres à triple vitrage ; entrée à travers une porte sécurisée avec un badge pour le personnel autorisé, ou via la réception pour les visiteurs et autres employés.
Niveau III	Zone de haute sécurité abritant le CC	Entrée via un portail de haute sécurité avec badge et / ou empreinte digitale. Triple vitrage, anti-vol, fenêtres blindées

Répartition des Installations du CC sur les trois Zones de sécurité :

La répartition des installations et équipements du Centre de Contrôle sur les trois zones de sécurité de présente comme suit :

NIVEAU 0	NIVEAU I	NIVEAU II	NIVEAU III
Espace situé en dehors du périmètre abritant le CC (hors de la clôture SBEE)	Espace situé à l'intérieur du domaine abritant le CC (clôture SBEE)	Bureaux	Salle de Contrôle
	Parking	Salles de réunion	Salle de crise
	Réception		Local technique d'ingénierie / Local de gestion des données
	Salle de réunion pour visiteurs		Salle de formation et d'entraînement (ou Salle de simulation)
			Cuisine et salle à manger pour les opérateurs
			Salles d'eau pour les opérateurs
			Local UPS
			Local Groupes Diesel de secours
			Poste d'alimentation en énergie électrique

			Salles des Serveurs & équipements de télécommunications
			Magasin de pièces de rechange

III. OBJECTIFS DE LA MISSION DE L'EXPERT

Le Consultant Expert en Génie Civil participera à l'ensemble des activités du Panel d'évaluation des offres du volet conception-construction des bâtiments du dispatching, en apportant son expertise sur les aspects spécifiques à son domaine de compétence. Ceci permettra de s'assurer que le processus d'évaluation des offres reçues dans le cadre de ce projet est conduit dans les règles de l'art, et conformément aux directives de MCC et aux procédures de passation des marchés en vigueur à MCA-Bénin II.

Le Consultant apportera son expertise pour une analyse éclairée des offres afin de dégager le meilleur soumissionnaire à même de fournir les ouvrages demandés à travers la RFP (Request For Proposal), et ce dans le meilleur rapport Qualité/Prix. De façon spécifique, le Consultant aidera à dégager non seulement l'offre la plus proche des spécifications, mais aussi le soumissionnaire dont l'expérience dans le domaine de la conception, la construction et l'équipement de bâtiments de type et d'envergure similaires à ceux recherchés, offre la meilleure garantie d'une mise en œuvre réussie de ce projet, sous toutes ses composantes et dans le délai imparti.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus du Consultant à sélectionner dans le cadre de la présente mission sont :

- ✓ L'expertise apportée par le Consultant sélectionné permet une évaluation adéquate des offres dans les délais requis ;
- ✓ Le rapport provisoire d'évaluation des offres est finalisé et soumis à l'Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II (PA) dans les délais définis par la note de nomination du Panel ;
- ✓ Le rapport final d'évaluation des offres prenant en compte les amendements de MCA-Bénin II et de MCC est rendu disponible dans les délais définis par la note de nomination du Panel ;
- ✓ Le soumissionnaire présentant les meilleures qualifications techniques pour fournir dans le délai des ouvrages de qualité, opérationnels, conformes aux spécifications et à un coût raisonnable est identifié et retenu.

V. ETENDUE DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

V-1 Aperçu de l'étendue des services à fournir par le Consultant

Les tâches spécifiques à couvrir par le Consultant pendant sa mission sont les suivantes :

- ✓ Participer aux réunions préparatoires du Panel d'évaluation ;
- ✓ Examiner tous les documents d'appel d'offres et s'appropriier les spécifications techniques avant le démarrage des travaux du Panel ;
- ✓ Faire une visite des deux sites de construction du dispatching pour s'enquérir des réalités du terrain avant le démarrage des travaux d'évaluation ;
- ✓ Contribuer à l'analyse de l'adéquation des solutions techniques contenues dans les offres par rapport aux exigences du DAO, en particulier les spécifications techniques ;
- ✓ Contribuer à l'élaboration du rapport d'évaluation ;
- ✓ Apporter toutes les clarifications aux éventuelles questions spécifiques à son domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation.

V-2 Etendue des services du Panel

MCA-Bénin II a décidé de se procurer sous forme de mission, les services d'un Consultant individuel pour faire partie du Panel d'Evaluation Technique des offres reçues en réponse au lancement du DAO pour le recrutement du Contractant chargé de réaliser la conception détaillée des ouvrages, ainsi que la construction et l'équipement en mobiliers des bâtiments.

Cette mission doit être effectuée pour le compte de MCA-Bénin II sous le contrôle de la Direction de Passation des Marchés, avec la coordination assurée par l'Agent de passation des marchés et l'appui technique de la Direction des Opérations. Les évaluations sont effectuées par un Panel d'Evaluation Technique de cinq (05) personnes dont au moins un Consultant externe. Le Panel pourra être assisté d'observateurs du Millennium Challenge Corporation (MCC) et de MCA-Bénin II. Les observateurs auront un rôle de facilitateurs et ne participeront pas à l'évaluation proprement dite.

MCA-Bénin II constituera le Panel d'Evaluation Technique avec comme membre Expert, le Consultant individuel externe sélectionné à cet effet dans le cadre de la présente consultation.

Le Panel d'Evaluation Technique doit produire collégalement un rapport d'évaluation technique (RET) des offres qui lui sont soumises.

Les travaux du Panel d'évaluation doivent de dérouler selon les règles ci-après :

- ✓ Les offres techniques seront évaluées en utilisant des critères d'évaluation inscrits dans le Dossier d'appel d'offres et conformes aux directives de passation des marchés du MCC et aux procédures de passation des marchés en vigueur à MCA-Bénin II. Les documents d'orientation de l'évaluation sont fournis au Panel par l'Agent de Passation des Marchés (PA) ;
- ✓ Les membres du Panel travailleront en commission dans le cadre du Panel d'Evaluation Technique, pour évaluer les offres présentées, sous la coordination de l'Agent de Passation des Marchés ;
- ✓ Les travaux du Panel se dérouleront en continue et sans interruption jusqu'à la transmission du Rapport d'Evaluation Technique ;
- ✓ Les travaux d'évaluation devraient commencer immédiatement après la séance d'ouverture des offres ;
- ✓ Les offres financières seront ouvertes en même temps que les offres techniques ;

V-3 Responsabilités du Consultants

Le Consultant individuel aura solidairement, en tant que membre du Panel, la responsabilité de contribuer à mener à bien le processus d'évaluation selon les critères d'évaluation énoncés dans le Dossier d'appel d'offres. Le membre du Panel doit s'engager à appliquer uniquement les critères d'évaluation mentionnés dans la Demande de Propositions et les lignes directrices d'évaluation, de manière équitable, transparente et cohérente, conformément aux lignes directrices de passation des marchés du MCC/MCA-Bénin II. Plus précisément, le Consultant en tant que membre externe du Panel devra :

- i. Signer la déclaration d'impartialité et de confidentialité ;
- ii. Examiner et adopter les lignes directrices d'évaluation ;
- iii. Faire un exposé rapide aux membres du panel sur les fondamentaux de leurs domaines d'expertise respectifs en lien avec les exigences du DAO ;
- iv. Procéder à l'examen préliminaire des offres techniques de manière globale, tout en faisant ressortir les spécificités relatives aux aspects critiques de leurs domaines d'expertise respectifs ;
- v. Déterminer et documenter les forces et les faiblesses de chaque offre par critères d'évaluation, notamment ceux liés aux exigences de son domaine d'expertise ;
- vi. Tenir des discussions ouvertes et consensuelles avec les autres membres du Panel sur :

- a) la conformité technique des offres ;
- b) les forces et faiblesses de chaque offre technique étudiée, en mettant l'accent sur la conformité aux exigences du DAO par rapport à son domaine d'expertise ;
- vii. Formuler des recommandations consensuelles pour le rapport d'évaluation technique ;
- viii. Identifier et formuler des questions ou préoccupations à inclure éventuellement dans les négociations avec le futur adjudicataire du marché ;
- ix. Contribuer conjointement avec les autres membres du Panel à la rédaction du rapport d'évaluation technique (versions provisoire et finale) ;
- x. Procéder conjointement avec les autres membres du Panel à l'évaluation des offres financières et préparer le rapport final consensuel d'évaluation combinée, après toutes les approbations nécessaires du rapport d'évaluation technique ;
- xi. Se rendre disponible à apporter durant tout le processus, des clarifications aux préoccupations relatives à son domaine d'expertise.

Des experts observateurs peuvent être appelés à soutenir le Panel en ce qui concerne les questions financières et autres questions techniques qui pourraient se poser.

VI. NATURE ET CALENDRIER DES LIVRABLES

Contractuellement, les membres du Panel feront un rapport de fin de mission qu'ils adresseront au Coordonnateur National du MCA-Bénin II. Cependant, les activités quotidiennes du Consultant individuel membre du Panel seront coordonnées par l'Agent de Passation des Marchés. Le rapport d'évaluation technique doit être préparé par l'Agent de Passation des Marchés avec l'appui du Consultant. Le Panel d'évaluation sera chargé de veiller à son exhaustivité et à son exactitude. Les membres du Panel signent le rapport final d'évaluation, avant sa soumission à MCA-Bénin II. L'évaluation se déroule en deux étapes :

- la première étape concernera l'analyse de la conformité des offres techniques ;
- la seconde étape consiste à l'examen des propositions financières.

Les deux étapes de l'évaluation devraient cependant être bouclées dans un délai maximum de quatre (04) semaines à compter de la date d'ouverture des offres techniques.

VII. MOYENS LOGISTIQUES ET INFORMATIONS À FOURNIR PAR MCA-BENIN II

MCA-Bénin II doit fournir un espace de bureau convenable où le Panel tiendra les séances d'évaluation. Dans le cas où les séances d'évaluation ont lieu à un endroit éloigné des bureaux du MCA-Bénin II, MCA-Bénin II fournira au Consultant, les moyens logistiques pour leur déplacement entre son siège et le lieu de l'évaluation. MCA-Bénin II fournira également la papeterie et des rafraîchissements dans la salle d'évaluation. L'hébergement et le déjeuner seront fournis sur place et sont déductibles des honoraires des panélistes.

Les documents suivants seront mis à disposition du Panel d'évaluation technique pour leur utilisation dans le cadre de cette mission. Toutefois, ces documents sont considérés de nature strictement confidentielles :

- a) Le Tableau de Qualification et Critères d'évaluation ;
- b) Le Dossier d'Appel d'Offres et les documents relatifs aux modifications ou clarifications qui pourraient avoir été émises entre le lancement du DAO et le début des évaluations ;
- c) Le modèle de rapport d'évaluation technique ;
- d) Les directives pour l'évaluation des offres (à transmettre au Consultant avant le début de l'évaluation) ;
- e) Les directives de passation de marché de MCC (PPG) ;
- f) Toutes autres informations pouvant être pertinentes pour le processus d'évaluation.

VIII. ORGANISATION DU PANEL

Les travaux du panel se déroulent sous la coordination de l'APM et sous le contrôle du DPM. Une expertise spécifique en ce qui concerne l'analyse de la capacité financière des soumissionnaires sera fournie par MCA-Bénin II.

Un ou plusieurs observateur(s) de MCC et/ou de MCA-Bénin II pourraient prendre part aux travaux du Panel avec voix consultative.

IX. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le Consultant externe travaillera dans le Panel composé de cinq (5) membres techniquement qualifiés pour évaluer les offres. Il devra avoir une parfaite maîtrise du Français (l'écrire et le parler couramment). Le Panel est constitué par MCA-Bénin II et peut être appuyé par un ou plusieurs observateur(s) de MCC/MCA-Bénin II. La compétence et l'intégrité du membre externe du Panel sont cruciales pour assurer une évaluation juste et objective.

Ainsi, les Consultants individuels intéressés par la présente consultation doivent attester d'une expérience pertinente dans le domaine d'expertise et posséder les qualifications et expériences suivantes :

Formation de base (20 points)

Le Consultant doit avoir le diplôme et le titre d'Ingénieur (niveau BAC+5) dans un domaine pertinent (p.ex. **Génie Civil en Construction / Ingénieur Architecte** ou autre domaine pertinent).

Expérience professionnelle (80 points)

Les expériences suivantes sont requises du Consultant :

- Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle post-diplôme dans son domaine d'expertise :
 - ✓ Un minimum de dix (10) années d'expérience générale acquise dans la conception, la réalisation et/ou le suivi de la construction de bâtiments publics ou privés ;
 - ✓ Au moins deux (02) références spécifiques récentes (5 ans maximum) en conception, réalisation et/ou suivi de la construction de bâtiments à usage industriel hautement sécurisé.
- Attester d'une expérience pertinente dans l'évaluation d'offres techniques dans le cadre de projets de nature et de taille comparable au présent marché.
- Avoir des expériences en Afrique sub-saharienne ;
- Maîtriser la langue française.

Remarque : MCA-Bénin II se réserve le droit d'interroger un Consultant en personne ou par téléphone, s'il le juge nécessaire.

X. DURÉE DE LA MISSION

Le Consultant doit travailler pendant la période indiquée dans le contrat, conformément à la nécessité de l'activité, ou comme convenu par écrit par les parties.

En tout état de cause, la durée d'exécution de la présente mission n'excédera pas un total de quatre (04) semaines, y compris les périodes éventuelles de visites des sites et/ou d'infrastructures prévues.

La durée indicative des principales tâches de la mission se répartit comme suit :

Tâche	Nombre de jours (par Expert)
Participation aux réunions préparatoires du Panel d'évaluation	2
Examen de tous les documents d'appel d'offres et appropriation des spécifications techniques avant le démarrage des travaux du Panel	2
Visite des deux sites de construction des bâtiments du dispatching (Akassato et Bohicon)	1
Evaluation des offres et élaboration du rapport d'évaluation du panel	15
Réponses aux demandes de clarifications et aux éventuelles questions spécifiques au domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation	2
TOTAL	22

XI. CRITERES D'EVALUATION

Le Consultant sera sélectionné par la méthode de sélection de consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

Critère	Nombre de Points
<i>Formation de base du Consultant</i>	20 points
Etre titulaire du diplôme et du titre d'Ingénieur (niveau BAC+5) dans un domaine pertinent (p.ex. Génie Civil en Construction / Ingénieur Architecte ou autre domaine pertinent)	20
<i>Expérience professionnelle</i>	80 points
Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle post-diplôme dans son domaine d'expertise :	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un minimum de dix (10) années d'expérience générale acquise dans la conception, la réalisation et/ou le suivi de la construction de bâtiments publics ou privés ; 	20
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au moins deux (02) références spécifiques récentes (5 ans maximum) en conception, réalisation et/ou suivi de la construction de bâtiments à usage industriel hautement sécurisé. 	20
Attester d'une expérience pertinente dans l'évaluation d'offres techniques dans le cadre de projets de nature et de taille comparable au présent marché.	15

<i>(Une expérience spécifique dans le cadre de Programmes financés par MCC constitue un atout)</i>	5
Expérience professionnelle en Afrique sub-saharienne	15
Bonne maîtrise de la langue française	5
TOTAL	100

N.B : La note minimale requise pour être retenue est de 80 points sur 100